



| | |
|---|--|
| <p>OBJECTIFS</p>  | <p>Exploitation optimisée des données de l'état initial de l'environnement / Clarification de la méthode d'analyse / Appropriation des résultats.</p> |
| <p>LIVRABLES</p>  | <p>Cartographie d'incidences avec 5 niveaux précisant notamment la qualification des enjeux de nature ordinaire et la notion d'effets cumulés. Des focus cartographiques sur les potentielles zones à urbaniser.</p> |
| <p>MÉTHODES</p>  | <p>En amont de l'évaluation environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des services et des élus dans la démarche d'évaluation environnementale ; • Intégrer précisément les attentes concernant la démarche itérative dans le cahier des charges (CCTP) ; • Mobilisation du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale dès la phase de pré-diagnostic écologique (à prévoir dans le CCTP) ; <p>Lors de la phase diagnostic puis de la construction du projet politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des projets/ secteurs de développement : <ul style="list-style-type: none"> • Bien définir la notion de « projet » ; • Identifier toutes les zones sur lesquelles le PLU-i prévoit un potentiel changement d'usage ; • Différencier les projets « sûrs » (les coups partis) des projets non définis (zones AU, emplacements réservés), en précisant la temporalité (court, moyen, long terme) (Cf. Fiche Diagnostic) ; • Pour les OAP à définir > Prévoir des inventaires renforcés pour déterminer précisément les parties à préserver. <p>A partir des conclusions du diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croisement des enjeux de biodiversité avec les potentielles zones à urbaniser (cf Fiches Espèces et TVB) : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse via une méthode de cartographie via des « calques » statiques, et si possible, analyse par modélisation dynamique ; • Intégration des éléments de biodiversité dans l'analyse multi-critères des enjeux environnementaux ; <p>Travail d'itération entre identification des incidences et évolution du projet politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les incidences par rapport à un scénario d'évolution « libre » des milieux ou « scénario fil de l'eau » : <ul style="list-style-type: none"> • Proposer 5 niveaux d'incidence : de 1 à 5, pour traiter les niveaux intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Qualifier finement ces « intermédiaires » pour qualifier les enjeux de nature ordinaire, traiter la notion d'effets cumulés et alimenter la justification des choix ; <p>Pour les zones à urbaniser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantifier les incidences à l'échelle du projet global et de chaque potentielle zone à urbaniser ; • Cartographier et localiser précisément les zones « évitées » et les efforts de densification (évitement) ; • Quantifier les incidences « brutes » puis « résiduelles » par zone à urbaniser via la prise en compte des mesures d'Évitement et de Réduction. |
| <p>OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER</p>  | <ul style="list-style-type: none"> • Modèle CCTP • OAP avec zones tampons • Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) pour la gestion des zones tampons |
| <p>COMPÉTENCES À MOBILISER</p>  | <ul style="list-style-type: none"> • Poste « d'ensemblier » au sein de la collectivité pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage. • Ecologue généraliste. • Naturaliste. • Urbaniste. • Géomaticien/ Cartographe. |
| <p>PÉRIMÈTRES CIBLES</p>  | <p>Tout le périmètre + focus sur les zones à urbaniser Recensement projets : Zones AU/ Emplacements réservés/ Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)/ EnR/ Zones de loisirs/ Secteurs d'équipement/ OAP définie et à définir/ Zones A + UTN</p> |
| <p>POINTS DE VIGILANCE</p>  | <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une démarche itérative dès l'amont du projet avec un temps de prestation dédié (dont participation aux réunions) ; • Traçabilité de la démarche d'évitement et de réduction ; • Anticipation de la mobilisation de l'information sur les projets à venir ; • Prise en compte des projets en deçà des seuils des études d'impacts dont zones AU pour traiter le sujet des effets cumulés ; • Consommation d'espace masquée avec certaines zones A et Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL). <p>LEVIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cartographie par modélisation dynamique permet une cohérence avec la Trame verte et bleue, facilite l'analyse des scénarios, aide à la décision des élus. |
| <p>EXEMPLES CHIFFRÉS</p>  | <ul style="list-style-type: none"> • A développer |